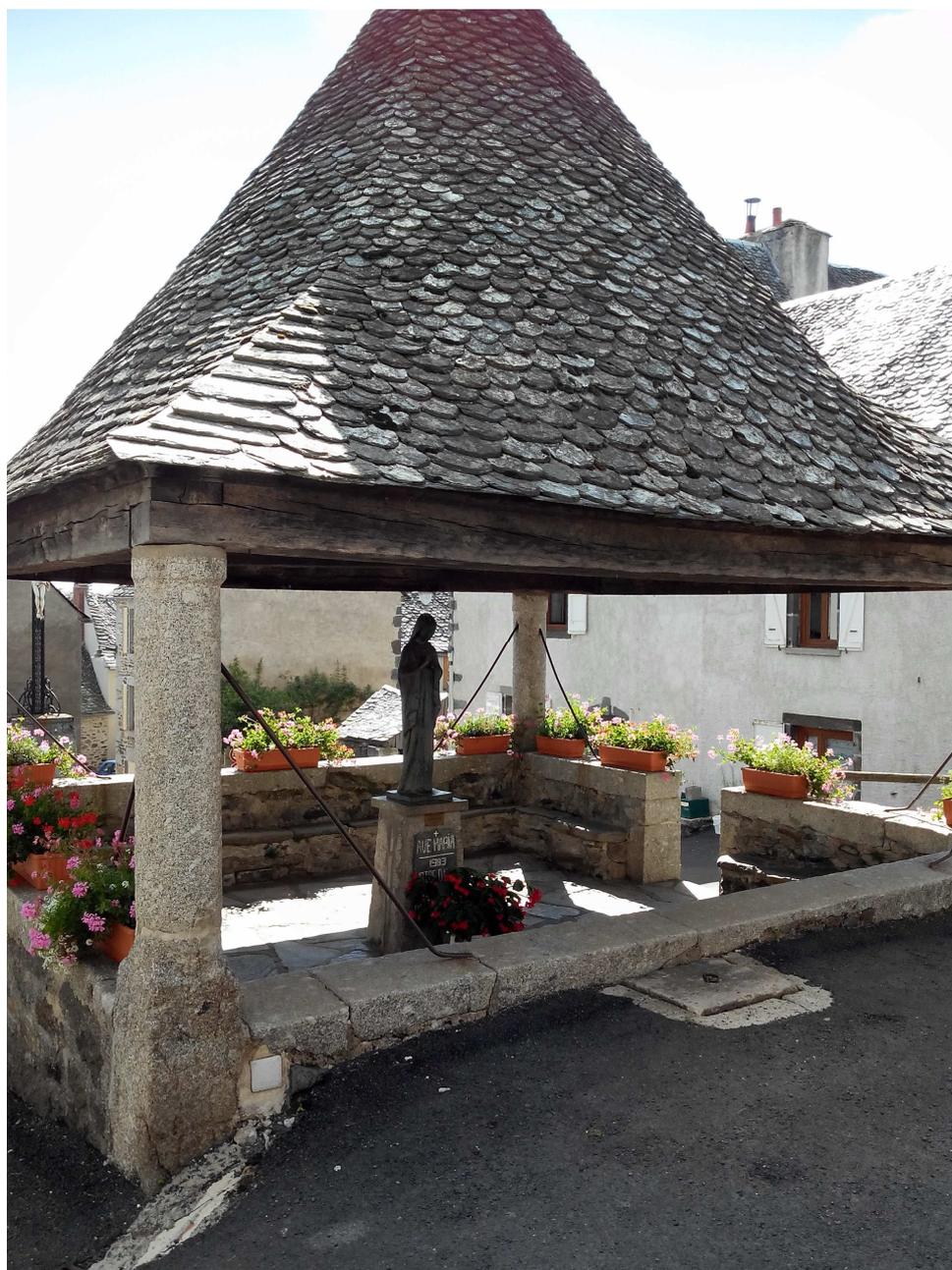


*Bulletin municipal n°3
28 juillet 2015*



L'Oratoire

Le Mot du Maire

L'année 2015 est déjà bien avancée et la réforme sur l'intercommunalité (loi NOTRE) a été votée.

Les baisses de dotations de l'Etat (qui doit lui-même faire des économies...) incitent les élus des communes et des intercommunalités à réfléchir à une meilleure mutualisation des services. Mais dans nos régions à faible densité de population et beaucoup de superficie, il n'est pas toujours facile d'avoir des projets communs. Mieux gérer l'argent public peut permettre d'être un peu plus fortuné.

Avant fin septembre 2015, nos élus de l'intercommunalité doivent faire des propositions à Monsieur le Préfet. L'Etat statuera ensuite début 2016. Le seuil de 15 000 habitants est désormais exigé pour les nouvelles intercommunalités. Des dérogations en zone Montagne sont possibles.

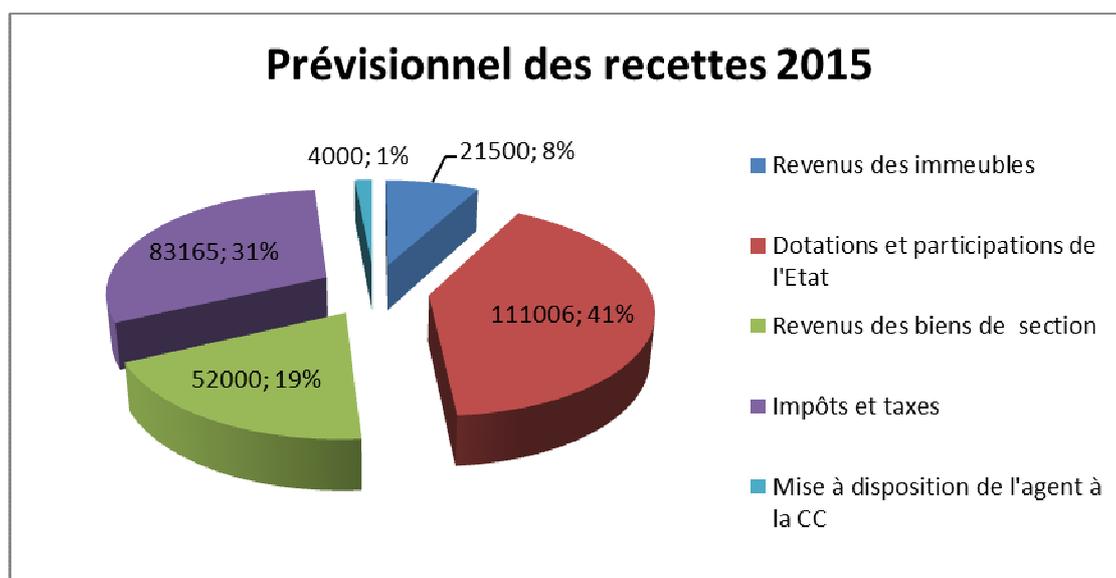
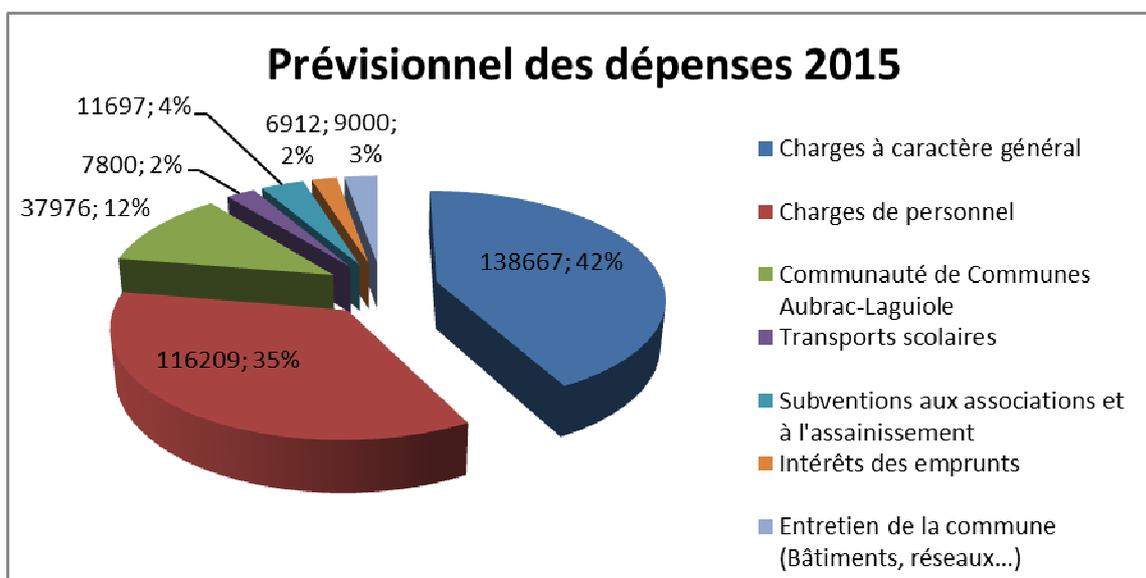
Les Communautés de Communes de l'Argence et de la Viadène sont fortement impliquées dans cette réflexion. A l'heure actuelle, il est prématuré de dire avec qui la Communauté de Communes Aubrac-Laguiolle va devoir s'associer.

Toutes ces décisions auront une répercussion sur nos budgets (routes, services publics, écoles, etc...). Lors de notre rencontre avec Monsieur le Préfet, je lui ai fait remarquer que nous avons 1 km de route pour 10 habitants. Ce qui représente une charge importante pour notre commune.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bon été à tous.

Le Maire,

Comptes prévisionnels 2015



Augmentation des taux d'imposition

Comme vous le constatez, les dotations et participations de l'Etat, principales ressources des communes, sont en baisse.

En conséquence, nous sommes contraints de procéder à une augmentation des taux d'imposition pour 2015. (Hausse de la part communale : 1%)

Subventions prévues en 2015

- Subvention au budget assainissement – 6 346, 70 €

Le montant global des subventions versées aux associations a été maintenu pour les associations de la commune ainsi que pour l'Amicale des Sapeurs-pompiers, et revu à la baisse pour les associations hors-commune, conséquence entre autre de la baisse des dotations de l'état :

- Association Communale de Chasse Agréée de Curières – 400€
- Association des Parents d'Elèves - 1 500€
- Digoudons – 400€
- Entente Jeunesse Animation Curières – 1 500€
- Aide à Domicile en Milieu Rural Laguiole – Aubrac – 150€
- Amicale des pompiers – 200€
- Familles Rurales – 150€
- Passerelle Nord Aveyron – 150€
- Association Foot Montagne – 100€
- Association Sport Club Laguiois (Ski) – 100€
- Groupe Folklorique Lous Oyolos – 100€
- Les Anciens de la Montagne – 100€
- Rugby Club Espalion – 100€
- Syndicat d'Elevage de la Race Aubrac – 100€

Travaux et entretien

Parking

Aménagement du parking des logements sur le bâtiment du « Couvent » par l'entreprise Servant pour un montant d'environ 7 800 €.



Concernant le stationnement, il est demandé à chacun de faire preuve de civisme, à savoir de bien vouloir, pour ceux qui en possèdent un, utiliser prioritairement leur garage pour stationner leur véhicule. Pour les autres, il est demandé de se garer correctement sur les places, notamment celle de l'oratoire, afin de laisser la circulation libre. (Services de santé, services de secours, chasse-neige, ...). Si toutefois il n'y avait plus de place, il est préférable de se garer plus loin plutôt que de bloquer la circulation.

Entretien de la voirie

L'entreprise EGTP a commencé les travaux d'entretien routiers. Il est prévu de terminer le goudronnage de la route du Duc, ces travaux de restauration devraient se faire à l'automne une fois l'appel d'offre finalisé par la Communauté de Communes Aubrac-Laguiole.

Eclairage public

L'étude de faisabilité de l'éclairage public des hameaux du Prince, Moulin de Roques, Les Bassets et Pilhars vient d'être finalisée par le SIEDA. Elle sera présentée au prochain Conseil Municipal pour approbation. Une fois cette procédure effectuée, un appel d'offre sera lancé.

Lotissement

Aveyron Ingénierie a fini son dossier d'étude préliminaire pour le projet du lotissement sur le terrain des Oulières. Celui-ci sera envoyé aux différents protagonistes pour chiffrer le coût de réalisation.

Nous espérons un début des travaux fin 2016.

Ecole

La salle de classe des petits a été restaurée ; un nouveau parquet et une ventilation mécanique ont été posés.

Déneigement

La CUMA a fait l'acquisition d'un tracteur neuf. Il est prévu de l'utiliser pour effectuer le déneigement de la commune. En effet, l'Unimog commence à vieillir ; l'opportunité s'étant présentée, le conseil municipal s'est engagé sur ce matériel pour une utilisation à hauteur de 50 heures par an.

Travaux divers

Les marches de l'escalier jouxtant le café Miquel ont été refaites par l'entreprise Laurent pour un montant de 3 654 € TTC.

Un grand merci à Maurice qui a refait les volets d'un appartement communal de façon bénévole et totalement désintéressée.

Toujours un grand merci à notre conseiller municipal Jeannot Salvan qui supervise l'ensemble des travaux de la commune et le travail de notre employé municipal.

Urbanisme – 1^{er} semestre 2015

Permis de construire :

- Cécile CHARDAIRE-SEPTFONDS – Rénovation, extension d’une maison existante (Le Puech) – Permis modificatif

Permis d’Aménager :

- Communauté de Communes Aubrac-Laguiole – Zone d’activité du Troncas – permis modificatif

Déclaration de travaux :

- Odile TOURRETTE – Réfection de la toiture (Le Duc)

Fleurissement du village

Le fleurissement du village a été repris aux mêmes emplacements que l’an passé; le but étant de créer une harmonie avec le travail effectué par certains particuliers.

Comme tous les ans, la croix de la place de la mairie et l’entrée de l’église ont été fleuries par Mme Gilberte Bouldoires. Un grand merci pour cette attention.

Travaux effectués par l’agent communal 1^{er} semestre 2015

- Entretien et arrosage des fleurs
- Entretien régulier de la station d’épuration (vidange des boues de réception, faucardage des roseaux, ...)
- Nettoyage du cimetière et du monument aux morts
- Désherbage
- Epareuse
- Entretien du jardin public
- Entretien des banquettes et nivellement de chemins ruraux
- Entretien des abords de la salle des fêtes (peinture du bar, ...)
- Peinture des volets du logement T3, des volets de la mairie
- Mise en place de barrières de sécurité, en haut du Carrièrou

Vie de la Commune

Nouveaux arrivants

Ce semestre la commune s'est vue accueillir de nouveaux arrivants, à savoir M. Patrick COUTOULY, haut de Curières ; et Cécile VEDRINE et Benoît CASSAN, dans un des logements T3 de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les trois !

Téléthon

A l'initiative des associations de la commune, en partenariat avec la municipalité, un quinzaine sans ordinateur au profit du Téléthon se déroulera le vendredi 7 août 2015 à partir de 20h30, à la salle des fêtes. De nombreux lots sont à gagner.

Nous comptons sur votre mobilisation pour venir en aide à l'association du Téléthon.

Etat-Civil - 1^{er} semestre 2015

Décès :



- Paul SAINT-FLEURET – le 2 juin 2015
- Guy BATUT – le 14 juin 2015

Vie des Associations

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA de Curières comptait pour la saison 2014 : 56 membres. Nous avons réalisé la totalité du plan de chasse cerfs & biches soit 51 animaux. La population de chevreuils étant en baisse sur notre territoire, nous n'avons pas prélevé la totalité des animaux.

Lors de la dernière saison, nous avons organisé pour la 2ème fois en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron, deux journées de chasse au grand gibier pour les jeunes permis ayant obtenu 31/31 à l'examen du permis de chasser. Ces journées ont été l'occasion pour nos adhérents de faire découvrir notre territoire de chasse et d'échanger avec ses jeunes chasseurs le tout dans une ambiance très conviviale. Lors de la deuxième journée, le Président Michel Gombert était parmi nous. Il nous a félicités pour l'organisation et la sécurité de nos battues.

Nous avons réalisé en collaboration avec la Fédération des chasseurs 2 comptages au cours du mois d'avril 2015, les populations de cervidés semblent stables pour le moment malgré la présence du Loup confirmé sur l'Aubrac et observé à plusieurs reprises sur notre territoire. L'assemblée générale de la société aura lieu le samedi 18 juillet au Petit Creux à 20H30 afin de faire le bilan de la saison écoulée mais aussi pour préparer la saison 2015.



L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves)

Durant cette dernière période d'école, les élèves ont fait différentes sorties, dont tous les mardis matins du trimestre séance piscine à Saint-Flour.

Ensuite, le 4 juin journée au Jardin des Bêtes à Gages. L'année scolaire s'est terminée par une rencontre occitane à Sainte-Geneviève-sur-Argence, le 2 juillet.

Durant le mois de juillet, les parents d'élèves et Jeannot ont participé à la pose d'un parquet flottant ainsi qu'une VMC.

L'APE remercie encore la CUMA de Curières et Aubrac Machines Agricoles pour le tracteur offert à l'école.

Nous vous retrouverons le 2 août au matin place de l'église pour notre vente de gâteaux.

L'E.J.A.C. (Entente Jeunesse Animation Curières)

Nous avons organisé un bal disco le 28 mars dans la bonne ambiance.

Le 21 juin avait lieu le rendez-vous annuel de la fête du TRAP sous un soleil magnifique, suivi du feu de la Saint-Jean.

Le comité des fêtes organisera le 31 juillet, 1 et 2 Août 2015 la fête patronale de la St Pierre à Curières.

Les festivités débuteront le vendredi soir par le concours de pétanque suivi d'un apéro grillade. Le samedi soir il y aura un bal disco orchestré par Média Laser.

Le dimanche les enfants pourront s'initier à la pêche aux truites, balades en poneys et jeux gonflables... A la sortie de la messe nous offrons le vin d'honneur. Pour clôturer ce week-end un repas dansant animé par Laurent Vergne et son orchestre dimanche soir suivi du feu d'artifice sous fond musical.

Le comité des fêtes remercie tous ses sponsors et les autres associations du village.

Ensemble nous pouvons créer au sein de Curières de nombreuses manifestations chaleureuses et conviviales.



Journée au TRAP

Communautés de Communes Aubrac-Laguiole

Réseau de santé

A l'initiative du Réseau de Santé de Proximité du Nord Aveyron (qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé des 3 Communautés de Communes de l'Argence, Aubrac-Laguiole et Viadène), une opération « Alcool Chic Alcool Choc » est prévue. Destinée à tout le monde, cette opération a pour but de sensibiliser le public (jeunes et moins jeunes) sur les effets de l'excès d'alcool sur la santé bien sûr mais aussi sur la sécurité (piétons, 2 roues, quads, véhicules, poids-lourds, engins agricoles et de chantier) et dans le cadre du travail également.

Simulateur de tonneaux, simulateur de conduite, stands pédagogiques, quizz, etc... seront à l'appui de cette sensibilisation ainsi qu'une buvette avec des cocktails sans alcool. Rendez-vous samedi 10 octobre 2015 après-midi, à Laguiole.

Maison pluridisciplinaire de santé

Depuis le début de l'année, les professionnels de santé ont emménagé dans le nouveau bâtiment situé rue du Pont Romain à Laguiole. Ils ont créé une association de professionnels. Cette association est le locataire unique de ce bâtiment.

L'accueil est commun avec le Centre de Soins Infirmiers lequel reste propriétaire de ses murs.

A ce jour, on dénombre :

- 3 médecins,
- 1 kinésithérapeute,
- 1 sage-femme,
- 1 diététicienne,
- 1 orthophoniste,
- 9 infirmiers,
- 3 aides-soignantes.

Informations pratiques

Rappel

Vous trouverez ci-dessous les principales commissions communales avec le nom des conseillers responsables.

Communication	Jean-Marie CAYLA, Michel FAGES, Nicole CROS, Evelyne HENOT
Assainissement, Environnement, Commission agricole, Affaires rurales	Nicole CROS, Joël DIJOLS, Thibaut DIJOLS, Sébastien LUTRAND, Pierre SALELLES
Social, Associations	Evelyne HENOT, Frédéric BECAMEL, Christophe CLAMENS
Travaux, voirie	Michel FAGES, Jean SALVAN, Christophe CLAMENS, Joël DIJOLS, Sébastien LUTRAND, Pierre SALELLES
Agent, Salle des fêtes	Jean SALVAN
Ecole	Jean-Marie CAYLA, Christophe CLAMENS
Urbanisme, Sécurité	Jean-Marie CAYLA
Finances, Budget	Jean-Marie CAYLA, Evelyne HENOT

En cas de problèmes dans l'un de ces domaines, adressez-vous **en priorité** aux élus responsables.

Défibrillateur cardiaque

L'information concernant l'utilisation du défibrillateur sera dispensée par le Centre de Secours de Laguiole le **vendredi 2 octobre 2015 à 20h30, à la salle des fêtes de Curières.**

Cette information est ouverte à toutes et à tous.

Recensement de la population 2016

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Un agent recenseur devra être nommé pour effectuer cette mission. Il devra travailler en collaboration avec l'agent coordonnateur, Marion ALARD.

Si vous êtes intéressé(e)s pour être agent recenseur, n'hésitez pas à vous manifester en mairie dès que possible.

Information Canicule

On parle de canicule dans les conditions suivantes :

- Forte chaleur,
- Pas de baisse sensible des températures la nuit,
- Sur plusieurs jours

Les précautions à prendre :

- Pas d'efforts physiques intenses
- Pas d'exposition prolongée au soleil
- Protection de la maison contre la chaleur
- Installation dans un endroit frais et/ou climatisé pendant plusieurs heures
- Pas de consommation d'alcool
- Boisson : eau principalement (1.5L environ)
- Contact avec l'entourage
- Alimentation normale (fruits, légumes, pain, soupe...)
- Prise de médicaments : contacter son médecin

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie.

Pour plus de renseignements sur la canicule, contactez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit).

Usine du traitement de l'eau potable du Selvet (Syndicat des eaux de la Viadène)

L'eau potable que vous avez en ouvrant votre robinet provient de l'usine de traitement du Selvet.

Une technologie de pointe :

L'usine de production d'eau potable, mise en service en 2001 et exploitée par SDEI Aveyron, traite jusqu'à 250m³/heure en période de pointe estivale. Elle intègre de nombreuses innovations dans le traitement des eaux de surface.

Les 3 étapes principales du traitement sont :

- La reminéralisation,
- La clarification,
- L'ultrafiltration.

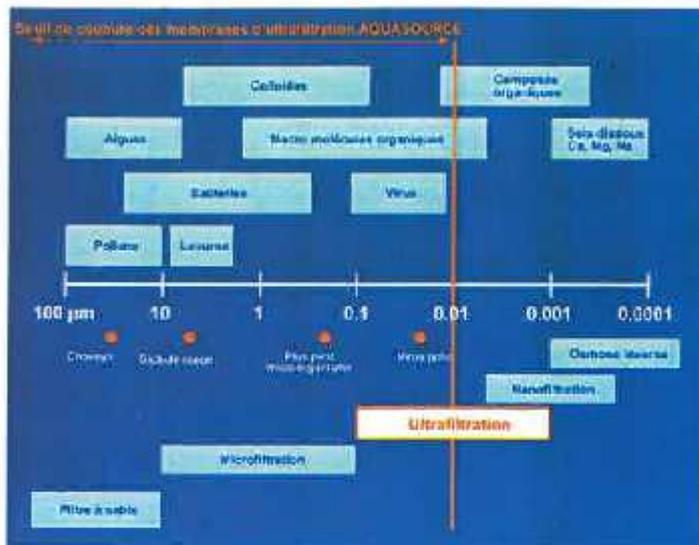
L'eau produite est d'une qualité constante, conforme aux normes de potabilité françaises et européennes les plus récentes.

Ultrafiltration

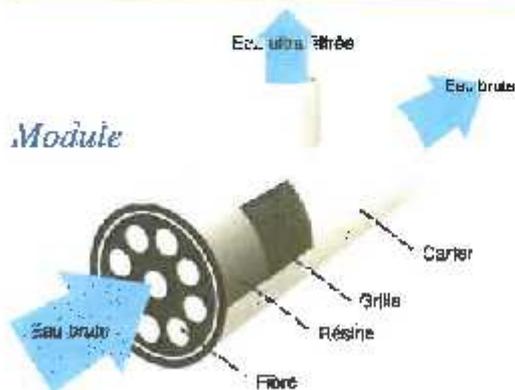
L'Ultrafiltration consiste à faire passer l'eau à travers des membranes dont les pores sont 10 000 fois plus petits que ceux de la peau humaine.

Ce procédé est purement physique : la membrane agit comme une barrière qui retient toutes les particules ayant une taille supérieure à celles des pores (0,01 µm).

Elle conserve l'équilibre minéral naturel de l'eau en ne retenant pas les composés dissous, essentiels à la potabilité de l'eau.



La perméabilité des membranes est maintenue en alternant les cycles de filtration et de « rétro-lavage ». Le lavage consiste à injecter de l'eau sous pression à contre courant.



Les membranes sont disposées dans des modules. Leurs extrémités sont scellées par une résine : cet « empotage » assure l'étanchéité entre l'eau à traiter et l'eau ultrafiltrée.

La membrane est une fibre creuse et poreuse à base d'acétate de cellulose.

Le procédé d'ultrafiltration est agréé par le Ministère de la Santé.



7 faisceaux cylindriques, totalisant 28 000 membranes soit près de 36 km de fibres, sont rassemblés dans chaque module.



Les ressources :

Barrage du Selvet : 636 000m³/an

Le hameau de Entraygues sur Truyère est alimenté par une ressource secondaire située au lieu-dit Ginolhac : 4 500m³/an.

En complément : achat d'eau à Laguiole et au Syndicat de Montbazens-Rignac.

Chiffres clés :

- 40 points de stockage
- 732 km de réseau
- > 75% de rendement de réseau
- 10 000 m³ stockés
- 7 182 abonnés
- 9 stations de surpression
- 1 unité de production de 6 000m³/jour
- 5 558 accessoires de réseau (vannes, purges ...)
- 2 137 paramètres mesurés en 2014
- 149 bulletins d'analyses en distribution
- 100 % de conformité

Zoom sur le tri sélectif

Horaires de la déchetterie

Nous vous rappelons que la déchetterie est située Zone d'Activité de Soulages – 12210 SOULAGES – BONNEVAL. Celle-ci vous accueille :

Le lundi et le mercredi : 14h -19h

Le samedi : 9h -12h et 14h – 19h.

Trions le VRAI du FAUX

Toutes les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent ?

VRAI. Toutes les bouteilles et toutes les formes se recyclent. Du bidon au flacon de gel douche, en passant par le flacon de ketchup ou encore la bouteille d'huile, tous les flaconnages en plastiques se recyclent. Une condition tout de même : que ces emballages n'est pas contenu de produits toxiques.

Il faut laver les emballages avant de les trier ?

FAUX. Il est inutile de laver les emballages avant de les trier. Le tri ne doit pas engendrer de gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il suffit juste de bien les vider.

Les aérosols en acier et en aluminium sont à déposer dans mon sac/bac jaune de collecte sélective ?

VRAI. Les aérosols ayant contenu des produits cosmétiques (mousse à raser, déodorants, laques, etc...), des produits d'entretien (bombes de désodorisant, etc...) ou encore des produits alimentaires (bombe de crème chantilly,...) se recyclent à condition qu'ils n'aient pas contenu de produits toxiques et qu'ils soient bien vidés. S'ils ont contenu un produit toxique, il faudra alors les déposer à la déchetterie.

Je peux imbriquer mes emballages les uns dans les autres avant de les jeter ?

FAUX. Il faut au contraire à veiller à ce que les emballages soient bien séparés pour faciliter leur tri dans le centre de tri.

SYNDIOM Innoce Juillet 2015 | n°5 | La Mairie de Saint-Genès-de-Magnac vous informe sur les actions de prévention de la pollution et de la gestion des déchets.

ZOOM SUR ... CES OUBLIÉS DU TRI À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC DE TRI SÉLECTIF



BOÎTES ET EMBALLAGES MÉTALLIQUES



FLACONNAGES ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



BRIOQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES EN CARTON SACS ET SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES PAPIERS : JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, CATALOGUES,
ENVELOPPES (AVEC ET SANS FENÊTRE), LIVRES, PROSPECTUS



À JETER DANS LE BAC OU LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES



**PRÉVENIR
EMBALLER C'EST PAYER**



L'emballage a de multiples fonctions. Mais l'important, c'est le produit, pas l'emballage ! Entre deux produits comparables, choisissez celui dont le poids d'emballage a été réduit par le fabricant. Et n'oubliez pas qu'un sac poubelle, ou un autre emballage ne garantit pas la réduction de votre impact environnemental si vous ne le remplissez pas correctement.

JE LIMITE LES EMBALLAGES.



Chats et chiens

Il est à nouveau constaté de nombreux désagréments sur la place de la Mairie et ses environs, ainsi que dans les jardins privés : des déjections canines et félines ainsi que des nuisances olfactives... Il est demandé aux propriétaires de chats et chiens de bien vouloir débarrasser au cas par cas les déjections de ces derniers.

Concernant les chats, il est demandé aux propriétaires de limiter leur prolifération pour le bien de tous...

Quant aux chiens, il est rappelé le Code Rural qui prévoit que « le Maire doit prendre toutes mesures pour prévenir les troubles et empêcher leur divagation... ».

Des plaintes arrivent en Mairie.

Aussi, il est demandé aux propriétaires de les garder sous leur surveillance. Il s'agit avant tout de prévenir les dangers pour les personnes, les animaux domestiques et d'élevage, ainsi que la circulation.



*Nous remercions toutes les personnes et associations qui ont
contribuées à l'élaboration de ce bulletin.*

*Nous vous rappelons que vous pouvez nous communiquer toute
information que vous désirez voir paraître sur notre bulletin.*

Rendez-vous dans l'hiver pour la quatrième édition.

Monsieur le Maire, Jean-Marie CAYLA et son équipe.